



RÉFLÉCHIR
L'ESPACE



08 MAI 2019

Direction générale

Ville de Pointe-Claire

CONSULTATIONS PUBLIQUES
VILLAGE DE POINTE-CLAIRE

6 MAI 2019
PROJET 1451902

PARCE QUE TOUS LES
PROJETS D'AMÉNAGEMENT
ONT UN IMPACT DIRECT
DANS LA VIE DES GENS,
**NOUS PRENONS À CŒUR
DE RÉFLÉCHIR LES ESPACES
DE VIE DE MANIÈRE
INTÉGRÉE ET DURABLE**



Préparé par : Jean-François Lévis
Approuvé par : Michel Collins

03	2019-05-06	1451902
02	2019-03-06	1451807_20190304
01	2019-03-04	1451807_290119
N° RÉVISION	DATE	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION / DE L'ÉMISSION

u:\100_municipal\145-ville-pointe-claire\1451902_village_analyssondag (suite du 1451807)\8_doc_travail\1451902m_20190506_rpt_consultation_publique_final.docx

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1 MÉTHODOLOGIE.....	2
1.1 SÉANCES.....	6
2 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	8
2.1 RÉSULTATS DES RENCONTRES VISANT LES CITOYENS	9
3 RÉSULTATS COMBINÉS DES RENCONTRES COMMERÇANTS.....	15
4 ACTIVITÉ INDIVIDUELLE	19
4.1 « POUR MOI, LE VILLAGE DE POINTE-CLAIRE C'EST » :.....	19
4.2 « POUR MOI, LE VILLAGE DE POINTE-CLAIRE A LE POTENTIEL DE » :.....	20
5 COMPARATIF DES RÉSULTATS DU SONDAGE EN LIGNE ET DES CONSULTATIONS PUBLIQUES	22
6 SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION.....	25
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	27
ANNEXE 1 TABLEAUX DES RÉSULTATS (RENCONTRE CITOYENS 13 DÉCEMBRE 2018)	A
ANNEXE 2 TABLEAUX DES RÉSULTATS (RENCONTRE CITOYENS 16 JANVIER 2019).....	B
ANNEXE 3 TABLEAUX DES RÉSULTATS (RENCONTRE COMMERCANTS 19 JANVIER 2019)	C
ANNEXE 4 TABLEAUX DES RÉSULTATS (RENCONTRE COMMERCANTS 23 JANVIER 2019)	D

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Objectifs du PPU à améliorer	9
Tableau 2	Objectifs du PPU à prioriser	10
Tableau 3	Intentions du Code villageois à améliorer	12
Tableau 4	Intentions du Code villageois à prioriser	13
Tableau 5	Objectifs du PPU à améliorer	15
Tableau 6	Objectifs du PPU à prioriser	16
Tableau 7	Intentions du Code villageois à améliorer	17
Tableau 8	Intentions du Code villageois à prioriser	18

INTRODUCTION

Le Conseil municipal de la Ville de Pointe-Claire a adopté, en octobre 2018, un règlement de contrôle intérimaire visant le village de Pointe-Claire, afin d'entreprendre une consultation publique auprès des citoyens et commerçants de ce secteur et des zones limitrophes. Cette démarche était motivée par la volonté de connaître leurs préoccupations à propos du programme particulier d'urbanisme (PPU) et du Code villageois en présence, et ce, surtout à la lumière des récents débats publics au sujet du projet visant le site du bar Le Pionnier. Soulignons, par ailleurs, que le projet de développement de ce site n'est pas touché par le règlement de contrôle intérimaire en place.

La volonté du Conseil municipal est à l'effet que ces deux outils de planification et d'encadrement du développement contribuent pleinement à la mise en valeur et au développement durable du village de Pointe-Claire.

Il a donc confié à la firme BC2 le mandat de planifier et animer ce processus de consultation. Celui-ci s'est déroulé entre le 19 décembre 2018 et le 25 janvier 2019.

BC2 a opté pour la tenue d'une consultation publique de type portes ouvertes, où les participants ont été invités à discuter et prioriser les objectifs énoncés dans le PPU et les intentions (lignes directrices) précisées dans le Code villageois.

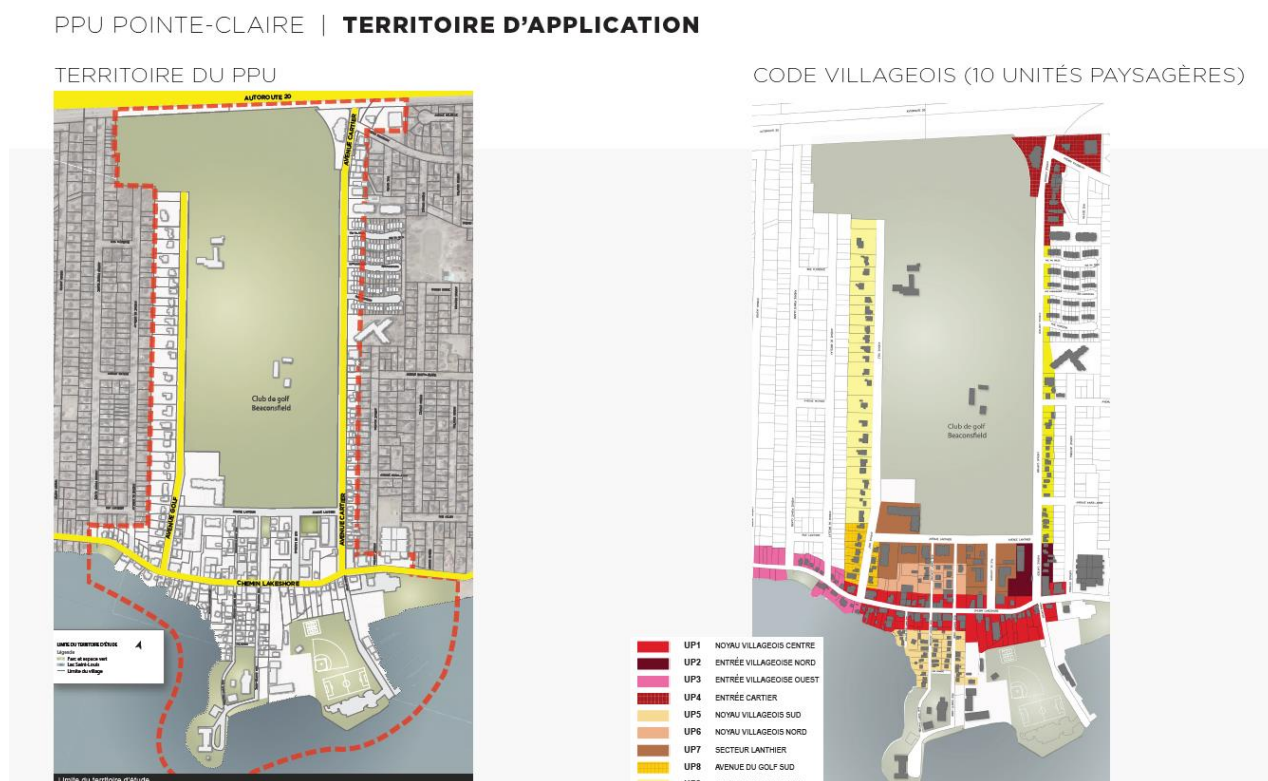
Le présent rapport vise donc à fournir au Conseil les principaux constats qui se dégagent des consultations et à proposer des recommandations sur les ajustements à apporter au PPU et au Code Villageois au besoin. Soulignons que, pour le Conseil municipal, le présent processus de consultation s'inscrit dans la même volonté de compréhension des enjeux que celui mené en 2013-2014, en collaboration avec Convercité, lors de l'élaboration du diagnostic précédant la production et l'adoption du PPU et du Code villageois, en 2016 et 2018, respectivement.

1 MÉTHODOLOGIE

Secteur à l'étude

La présente consultation concerne le secteur du village de Pointe-Claire, tel que délimité par le PPU et le Code villageois. Ces plans faisaient partie du matériel mis à la disposition des participants.

Figure 1 Plan du territoire visé par le PPU et le territoire visé par le Code Villageois



Organisation et déroulement des séances

Quatre séances de consultation ont été tenues au Centre communautaire Noël-Legault (245, chemin du Bord-du-Lac, Pointe-Claire), dont deux étaient destinées aux citoyens et deux aux commerçants. À la demande de deux citoyennes lors de la première séance, un sondage a été ajouté au mandat et publié sur le site internet « Pointe-Claire, c'est nous », qui est la plateforme de consultation mise en ligne et animée par la Ville de Pointe-Claire (<https://cestnous.pointe-claire.ca/ppu-villagepc>). Le sondage, accessible par tous les résidents de la ville, fut en ligne du 21 décembre 2018 au 25 janvier 2019 et il reprenait exactement les mêmes questions abordées lors des quatre séances de consultation.

Les séances de consultation ont été annoncées publiquement par la Ville, entre autres, sur le site internet « Pointe-Claire, c'est nous ». Les résidants et commerçants du village ont été invités formellement et de façon prioritaire, puisqu'ils sont les premiers concernés par l'avenir du village, mais toutes les personnes souhaitant participer ont été accueillies, peu importe leur lieu de résidence à Pointe-Claire. De plus, tous étaient les bienvenus à la séance dont l'horaire leur convenait le mieux. À titre indicatif, certains citoyens ont participé à l'une et l'autre des séances destinées aux commerçants et des représentants de la Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire ont participé aux quatre séances.

Des choix méthodologiques pour les activités, ainsi que l'ajout du sondage, ont permis de recueillir des opinions tant personnelles que concertées et offrent la possibilité de comprendre les nuances lors de l'analyse des données recueillies. Les séances, d'une durée de 3 heures chacune, comportaient principalement des activités en équipe. Des exercices individuels avaient été programmés au début et à la fin (voir le déroulement inséré à la fin de la présente section) des rencontres.

Les participants ont été regroupés en équipes de 6 à 8 personnes, appuyées par les professionnels de BC2. Le partage des résultats s'est fait devant l'assemblée, et en temps réel, tout au long de chacune des séances. À la fin de chacune des rencontres des citoyens, ceux-ci étaient invités à apposer des points de couleur sur les énoncés qui les interpellaient parmi l'ensemble des éléments affichés aux murs tout au long de la séance. Le but de l'exercice n'étant pas de procéder à un vote à raison d'un point par énoncé, les participants disposaient d'un ensemble de points de couleur et avaient le choix de les apposer à leur guise. Chacun avait donc le libre choix d'apposer tous ses points sur un seul énoncé ou de les disperser sur plusieurs. Cette subtilité est importante à garder en tête lors de la lecture des tableaux des résultats, car le nombre de points inscrit pour chaque élément, énoncé de façon concertée par les diverses équipes, est une mesure de l'importance relative accordée par les participants, soit le niveau d'adhésion. Nous tentons ainsi d'induire une mesure de la sensibilité à accorder à chaque réponse concertée.

Illustration des résultats

Les données récupérées ont été compilées de la façon suivante : dès qu'un chiffre correspondant à une intention ou à un objectif était écrit, il a été compilé. Il est parfois arrivé qu'une table sélectionne une intention ou un objectif et mentionne que celle-ci ou celui-ci s'entrecoupait avec d'autres intentions ou objectifs. Dans le cas où ces autres intentions ou objectifs étaient identifiés, ils étaient également compilés.

Les données ont été compilées selon la fréquence à laquelle une intention ou un objectif était écrit, mais également selon le niveau d'adhésion qui lui était déterminé par le nombre de « petits points » apposés sur les objectifs ou intentions sélectionnés au courant de la soirée. Finalement, une addition des chiffres obtenus selon la fréquence et le niveau d'adhésion permet de mettre en évidence les intentions ou objectifs qui ont le plus retenu l'intérêt des participants.

Il est important de noter que pour les rencontres visant spécifiquement les commerçants, les « petits points » utilisés dans les autres rencontres n'ont pas été utilisés en raison du nombre restreint de participants.

Pour chacun des résumés de rencontres, est dressée la liste des 5 objectifs les plus populaires. En annexe se trouve la compilation complète de l'ensemble des résultats et commentaires.

En complémentarité avec la compilation et l'analyse des résultats relatifs aux objectifs du PPU et du Code villageois, se trouve en annexe la compilation complète des résultats à toutes les questions traitées lors des séances, ainsi qu'une liste de commentaires sur des aspects qui, bien que non reliés au contenu du PPU et du Code villageois, nous apparaissent pertinents afin de dresser un portrait complet de la situation.

Matériel et informations fournies lors des séances

Une présentation PowerPoint a été faite en début de rencontre afin de fournir une mise en contexte aux citoyens. Un bref résumé du contenu et des objectifs du PPU et du Code Villageois a été présenté afin de s'assurer que tous les citoyens présents aient la même compréhension de la situation et des intentions de la rencontre. Il est important de noter que la présentation de la mise en contexte fut annulée lors de la séance du 13 décembre pour allouer plus de temps à la période de questions et commentaires généraux, car les participants souhaitaient être entendus plus longuement que prévu et selon un format libre.

Sur chaque table étaient disposés :

- Une liste des 21 orientations du PPU du Village (en anglais et en français) ;
- Une liste des 23 objectifs du Code Villageois (en anglais et en français) ;
- Une copie du Code Villageois (en anglais et en français) ;
- Une copie du PPU du Village (en anglais et en français) ;
- Des feuilles brouillons pour permettre aux participants de prendre des notes ;
- Des feuilles autoadhésives (post-it) ;
- Des crayons.

Note spécifique au sujet des documents de la Société de la Sauvegarde du patrimoine

La Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire a déposé deux documents qui ont été transmis aux représentants de la Ville. Les représentants de la Société ont été avisés que le contenu de ces documents ne serait pas traité dans le présent rapport. En effet, l'objectif de la consultation publique était d'obtenir des informations de la part des participants dans un contexte précis et encadré. L'utilisation de commentaires fournis dans un document écrit ne faisait pas partie de l'objectif ni des moyens sélectionnés pour récupérer de l'information auprès des citoyens puisque le traitement de l'information est intimement lié à la conception des activités, il devenait difficile de concilier le contenu de ces documents avec les résultats des activités. C'est donc pour ces raisons que les documents ont été transmis aux représentants de la Ville pour qu'ils puissent en prendre connaissance et décider comment utiliser ces informations.

DÉROULEMENT DES SÉANCES DE CONSULTATION

Activité individuelle (complétée lors de l'accueil des participants ou tout au long des séances) :

Chaque participant complète les deux énoncés suivants, inscrit ses réponses sur des post-its et les colle sur les affiches apposées au mur :

Pour moi, le village de Pointe-Claire, c'est _____

Le village de Pointe-Claire a le potentiel de _____

Mot de bienvenue par monsieur Claude Cousineau, conseiller municipal du district 1 Cedar/Le village et explication du déroulement de la soirée par BC2.

Présentation de la mise en contexte par BC2.

Brève période de questions et commentaires d'ordre général.

Activité A (en équipe) : Parmi les 21 objectifs du PPU du village, chaque table doit choisir et prioriser :

3 à 5 éléments à améliorer et dire comment (écrire chaque réponse sur un post-it différent)

3 à 5 éléments à prioriser et dire pourquoi (écrire chaque réponse sur un post-it différent)

À la fin de cette activité, chaque table présente ses réponses à l'assemblée et colle ses post-its sur les affiches apposées au mur.

Activité B (en équipe) : Parmi les 23 intentions du Code villageois, chaque table choisit celles que les membres souhaitent discuter lors de l'activité C.

Choisir un minimum de 10 intentions pour discussion à l'activité C et justifier vos choix

Dire pourquoi les autres ne sont pas sélectionnées

Activité C (en équipe) : Parmi les intentions choisies à l'activité B, choisir et prioriser :

3 intentions à améliorer et dire comment (écrire chaque réponse sur un post-it différent)

3 intentions à prioriser et dire pourquoi (écrire chaque réponse sur un post-it différent)

À la fin de cette activité, chaque table présente ses réponses à l'assemblée et colle ses post-its sur les affiches apposées au mur.

Mot de la fin et remerciements

Activité individuelle

Les participants sont invités à lire tous les résultats affichés sur les murs et à apposer des points de couleurs sur les énoncés qui les interpellaient.

Note : Afin d'allouer plus de temps pour la période de questions et commentaires d'ordre général, l'activité B a été retirée aux quatre rencontres. Ainsi, toutes les intentions du Code villageois ont été considérées lors des discussions de l'activité C et le nombre d'intentions à améliorer et à prioriser a été ajusté de 3 à 5, comme dans le cadre de l'activité A.

1.1 SÉANCES

Lieu des quatre séances : Centre communautaire Noël-Legault (245, chemin du Bord-du-Lac, Pointe-Claire)

Date : Jeudi 13 décembre 2018 – 19 h à 22 h

Participants invités : Citoyens

Nombre de participants : 34

Date : Mercredi le 16 janvier 2019 – 19 h à 22 h

Participants invités : Commerçants

Nombre de participants : 11

Date : Samedi le 19 janvier 2019 – 9 h 30 à 12 h 30

Participants invités : Citoyens

Nombre de participants : 73

Date : Mercredi 23 janvier 2019 – 19 h à 22 h

Participants invités : Commerçants

Nombre de participants : 10

Au total, 128 personnes ont participé aux séances de consultation publique et 153 internautes ont répondu au sondage, ce qui démontre clairement l'intérêt porté par la protection et la mise en valeur du Village.

2 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les données récupérées ont été compilées de la façon suivante : dès qu'une intention ou un objectif était signifié, il était compilé. Il est parfois arrivé qu'une table sélectionne une intention¹ ou un objectif et mentionne que celle-ci ou celui-ci s'entrecoupait avec d'autres intentions ou objectifs. Dans le cas où ces autres intentions ou objectifs étaient identifiés, ils étaient également compilés.

Les données ont été compilées selon la fréquence à laquelle une intention ou un objectif était inscrit, mais également selon le niveau d'adhésion qui lui était attribué par le nombre de « petits points » apposés sur les objectifs ou intentions sélectionnés au courant de la soirée. Finalement, une addition du nombre d'inscriptions obtenu selon la fréquence et le niveau d'adhésion permettent de mettre en évidence les intentions ou les objectifs qui ont le plus retenu l'intérêt des participants.

Lors des rencontres visant spécifiquement les commerçants, les « petits points » utilisés dans les autres rencontres, afin de déterminer le niveau d'adhésion, n'ont pas été utilisés en raison du nombre restreint de participants.

Les orientations et les objectifs ayant retenu l'attention des participants ont été mis de l'avant puisqu'ils représentent des thèmes plus larges auxquels les participants ont démontré une préoccupation et un intérêt.

¹ Intention : terme utilisé dans le Code villageois

2.1 RÉSULTATS DES RENCONTRES VISANT LES CITOYENS

Afin d'obtenir une vision d'ensemble des informations obtenues lors des rencontres avec les citoyens, une combinaison des résultats pour les rencontres du 13 décembre 2018 et 19 janvier 2019 a été complétée.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS COMBINÉS

Tableau 1 Objectifs du PPU à améliorer

Intentions du PPU à améliorer (Rencontre du 13 décembre 2018 et du 19 janvier 2019 - Résidents)				
No objectifs	Objectifs du PPU	Fréquence (concerté)	Niveau d'adhésion	Total
1	Développer l'achalandage des commerces dans les deux pôles du village	2	5	7
2	Bonifier et diversifier l'offre commerciale	4	2	6
3	Améliorer la cohabitation entre les commerces et les résidences	5	10	15
4	Favoriser de nouveaux projets immobiliers	4	3	7
5	Améliorer et rénover le stock de logements existants	8	11	19
6	Raviver l'intérêt pour le patrimoine et utiliser cette force pour la promotion du village	4	3	7
7	Améliorer la qualité du cadre bâti du village	2	3	5
8	Doter le village d'une signature visuelle distinctive	4	3	7
9	Améliorer les aménagements paysagers et les espaces verts du village et préserver les vues sur l'eau	7	7	14
10	Rendre public et mettre en valeur le site patrimonial de la pointe Claire	6	3	9
11	Améliorer l'aménagement de la pointe Claire, ses accès et sa visibilité	4	3	7
12	Mettre en valeur le moulin à vent de la pointe Claire	5	7	12
13	Attribuer une nouvelle vocation au couvent de la pointe Claire	9	5	14
14	Se doter de parcours piétonniers conviviaux, sécuritaires et attractifs	2	2	4
15	Rendre le village accessible et convivial pour les cyclistes	1	0	1
16	Optimiser l'accès et l'utilisation des stationnements	5	1	6
18	Mettre en valeur le lac Saint-Louis par un parcours riverain	3	9	12
19	Préserver le rôle récréatif du parc Alexandre-Bourgeau et la qualité des équipements sportifs et de loisir	6	1	7
21	Optimiser l'utilisation des terrains récréatifs et communautaires du village	1	0	1

Légende: Grandes orientations d'aménagement et de développement du PPU	
	Dynamisation économique et commerciale au bénéfice des citoyens
	Consolidation et diversification de l'offre en habitation
	Protection et mise en valeur du patrimoine et du paysage villageois
	Valorisation des bâtiments et du site de la pointe Claire
	Amélioration de la mobilité et de l'accessibilité
	Bonification de l'offre en équipements de sports et de loisirs

À la lecture du tableau 1, les six grandes orientations établies au PPU ont été sélectionnées par les résidents comme ayant des objectifs à améliorer. **L'objectif numéro 5 soit « améliorer et rénover le stock de**

logements existants » est celui qui a attiré le plus l'intérêt des citoyens, suivi par l'objectif 13 lié à l'attribution d'une nouvelle vocation au couvent de la pointe Claire. Il est à souligner que pour chaque grande orientation, un objectif à améliorer ressort. Il est à noter que l'objectif 17, qui vise à créer une véritable porte d'entrée au village, est le seul objectif qui n'a pas été sélectionné comme étant un objectif à améliorer.

Deux orientations ont été majoritairement identifiées par les citoyens, soit celles liées à la protection et la mise en valeur du patrimoine et du paysage villageois et à la valorisation des bâtiments et du site patrimoine de la pointe Claire.

Ces résultats démontrent que pour les résidents le secteur de la pointe Claire présente un potentiel sous-utilisé et que l'amélioration et la rénovation du stock de logements existants permettraient d'améliorer l'image et le caractère villageois du secteur.

Tableau 2 Objectifs du PPU à prioriser

Objectifs du PPU à prioriser (Rencontre du 13 décembre 2018 et du 19 janvier 2019 - Résidents)				
No objectifs	Objectifs du PPU	Fréquence (concerté)	Niveau d'adhésion	Total
1	Développer l'achalandage des commerces dans les deux pôles du village	7	5	12
2	Bonifier et diversifier l'offre commerciale	3	2	5
3	Améliorer la cohabitation entre les commerces et les résidences	4	0	4
4	Favoriser de nouveaux projets immobiliers	6	5	11
5	Améliorer et rénover le stock de logements existants	10	11	21
6	Raviver l'intérêt pour le patrimoine et utiliser cette force pour la promotion du village	7	7	14
7	Améliorer la qualité du cadre bâti du village	5	10	15
8	Doter le village d'une signature visuelle distinctive	2	2	4
9	Améliorer les aménagements paysagers et les espaces verts du village et préserver les vues sur l'eau	1	3	4
10	Rendre public et mettre en valeur le site patrimonial de la pointe Claire	9	3	12
11	Améliorer l'aménagement de la pointe Claire, ses accès et sa visibilité	4	1	5
12	Mettre en valeur le moulin à vent de la pointe Claire	7	9	16
13	Attribuer une nouvelle vocation au couvent de la pointe Claire	7	11	18
14	Se doter de parcours piétonniers conviviaux, sécuritaires et attractifs	4	6	10
15	Rendre le village accessible et convivial pour les cyclistes	2	0	2
16	Optimiser l'accès et l'utilisation des stationnements	11	3	14
18	Mettre en valeur le lac Saint-Louis par un parcours riverain	2	3	5
19	Préserver le rôle récréatif du parc Alexandre-Bourgeau et la qualité des équipements sportifs et de loisir	8	7	15
20	Confirmer le lac Saint-Louis comme partie intégrante du patrimoine de Pointe-Claire en développant une offre récréosportive à ses abords	1	11	12

Légende: Grandes orientations d'aménagement et de développement du PPU	
	Dynamisation économique et commerciale au bénéfice des citoyens
	Consolidation et diversification de l'offre en habitation
	Protection et mise en valeur du patrimoine et du paysage villageois
	Valorisation des bâtiments et du site de la pointe Claire
	Amélioration de la mobilité et de l'accessibilité
	Bonification de l'offre en équipements de sports et de loisirs

Le tableau 2 démontre que pour les résidents les six grandes orientations au PPU avaient toutes des objectifs à prioriser. Il est à noter que deux objectifs n'ont pas été sélectionnés comme étant à prioriser, soit l'objectif 17 qui vise à créer une véritable porte d'entrée au village, et l'objectif 21 qui vise à optimiser l'utilisation des terrains récréatifs et communautaires du village.

L'objectif à prioriser ayant reçu le plus d'attention de la part des résidants est l'amélioration et la rénovation du stock de logements existants.

L'amélioration du secteur de la pointe Claire est un sujet très prisé, comme le démontre l'intérêt pour l'objectif lié à la valorisation des bâtiments et du site patrimonial de la pointe Claire avec la sélection de deux objectifs proposant des actions sur des bâtiments précis tels que la mise en valeur du Moulin à vent et l'attribution d'une nouvelle vocation au couvent.

L'objectif visant la protection et la mise en valeur du patrimoine et du paysage villageois a également été souligné par les résidants avec la sélection des objectifs 6 et 7 qui visent à raviver l'intérêt pour le patrimoine et utiliser cette force pour la promotion du village et à améliorer la qualité du cadre bâti. Les résidants souhaitent que, via le patrimoine entre autres, la signature du village de Pointe-Claire soit mise en valeur afin d'attirer une clientèle extérieure et que les limites du village soient mieux définies.

L'objectif visant la bonification de l'offre en équipements de sport et loisir a également soulevé un intérêt certain. Les résultats du tableau ci-haut soulignent également que les résidants sont préoccupés par l'optimisation de l'espace des stationnements, par le développement de l'achalandage des commerces des deux pôles du village.

À la lecture des résultats, on constate que les deux objectifs qui ressortent un peu moins comme étant à prioriser sont la dynamisation économique et commerciale au bénéfice des citoyens et celui concernant l'amélioration de la mobilité et de l'accessibilité. Cela ne veut pas dire que ces objectifs ne contiennent pas des intentions importantes pour les résidants, mais simplement que le nombre d'intentions pour chacun de ces objectifs, l'intérêt et les préoccupations des citoyens envers ceux-ci était moins grand.

En résumé, en ce qui concerne le PPU, il ressort que ce sont les orientations visant la protection et la mise en valeur du patrimoine et du paysage villageois ainsi que la valorisation des bâtiments et du site de la pointe Claire qui soulèvent le plus d'intérêt de la part des résidants. Parmi ces orientations, deux objectifs se démarquent en termes d'intérêt, soit les objectifs 5 et 13 qui réfèrent à l'amélioration et la rénovation du stock de logements existants et à l'attribution d'une nouvelle vocation au couvent de la pointe Claire.

Tableau 3 Intentions du Code villageois à améliorer

No d'intention du Code Villageois	Intentions du Code Villageois	Fréquence (concerté)	Niveau d'adhésion	Total
2	Respect de la trame cadastrale existante (dimension des lots)	4	5	9
3	Respect de l'alignement avant des bâtiments existants (marge de recul)	7	1	8
4	Assurer la transition des densités des secteurs adjacents et de l'avenue Cartier	1	1	2
5	Favoriser un front bâti qui s'apparente au coeur du village	1	0	1
6	Consolider le front bâti	2	1	3
7	Encadrer la densification du cadre bâti	7	6	13
8	Favoriser des aménagements en cour avant renforçant le caractère villageois	4	4	8
9	Aménager les marges pour créer un meilleur encadrement	2	0	2
10	Les rénovations et agrandissements ne devraient pas compromettre le caractère patrimonial des bâtiments	9	3	12
11	Les nouvelles constructions devraient privilégier une réinterprétation des styles architecturaux des bâtiments du secteur	6	2	8
12	Renforcer l'orientation des bâtiments riverains vers l'avenue Cartier	2	2	4
13	Mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux	6	7	13
14	Préserver l'authenticité des bâtiments patrimoniaux	6	7	13
15	Atténuer les impacts négatifs des stationnements	4	3	7
16	Offrir un stationnement paysager et insérer des bandes végétalisées	7	4	11
17	Favoriser la plantation d'arbres en façade et au pourtour de stationnement de façon à offrir des zones ombragées et réduire les îlots de chaleur.	4	6	10
18	Conserver la diversification de l'offre commerciale	4	10	14
19	Permettre les gîtes et activités mettant en valeur la vue sur le lac	8	11	19
20	Permettre les usages commerciaux légers	3	8	11
21	Marquer l'entrée nord du village	1	0	1
23	Préserver les percées visuelles sur le lac Saint-Louis	4	2	6

	Objectifs du Code Villageois
	Forme urbaine
	Gestion du stationnement
	Usages et activités temporaires
	Plan des unités paysagères

Le tableau 3 démontre que les quatre objectifs du Code villageois ont été sélectionnés par les citoyens comme ayant des intentions à améliorer.

L'objectif lié à la forme urbaine domine clairement dans les préoccupations des citoyens et principalement en ce qui a trait à l'encadrement de la densification, le maintien du caractère patrimonial des bâtiments lors de rénovations ou d'agrandissement et la préservation et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux. En effet, la question relative aux nouvelles constructions, soit leur

implantation, architecture, volumétrie, densité est vraiment prioritaire. La rénovation des bâtiments existants tout en préservant et en mettant en valeur les bâtiments patrimoniaux est une priorité pour les citoyens. La crainte de voir de nouveaux projets mal assortis au cadre bâti existant revient souvent. Un développement en lien avec la trame existante est souhaité.

L'objectif lié aux usages et activités temporaires a été souligné par les participants comme étant un objectif comprenant des intentions à améliorer principalement en ce qui concerne l'autorisation de gîtes et d'activités mettant en valeur la vue sur le lac et la conservation de la diversité commerciale.

L'objectif de la gestion du stationnement et ces trois intentions a révélé un intérêt relativement constant de la part des participants et démontre une volonté d'améliorer ces intentions. Malgré le fait que l'objectif lié aux unités paysagères ait été identifié comme comportant des objectifs à améliorer, le niveau d'intérêt de la part des résidents est peu élevé.

Tableau 4 Intentions du Code villageois à prioriser

Intentions du Code Villageois à prioriser (Rencontre du 16 décembre 2018 et 19 janvier 2019)				
No d'intention	Intentions du Code Villageois	Fréquence (concerté)	Niveau d'adhésion	Total
1	Encadrer l'insertion de nouvelles constructions	2	7	9
2	Respect de la trame cadastrale existante (dimension des lots)	6	5	11
3	Respect de l'alignement avant des bâtiments existants (marge de recul)	4	6	10
5	Favoriser un front bâti qui s'apparente au coeur du village	1	0	1
6	Consolider le front bâti	1	0	1
7	Encadrer la densification du cadre bâti	9	21	30
8	Favoriser des aménagements en cour avant renforçant le caractère villageois	2	0	2
9	Aménager les marges pour créer un meilleur encadrement	1	0	1
10	Les rénovations et agrandissements ne devraient pas compromettre le caractère patrimonial des bâtiments	12	10	22
11	Les nouvelles constructions devraient privilégier une réinterprétation des styles architecturaux des bâtiments du secteur	5	7	12
13	Mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux	11	22	33
14	Préserver l'authenticité des bâtiments patrimoniaux	12	23	35
15	Atténuer les impacts négatifs des stationnements	3	1	4
16	Offrir un stationnement paysager et insérer des bandes végétalisées	4	0	4
17	Favoriser la plantation d'arbres en façade et au pourtour de stationnement de façon à offrir des zones ombragées et réduire les îlots de chaleur	3	0	3
18	Conserver la diversification de l'offre commerciale	4	12	16
19	Permettre les gîtes et activités mettant en valeur la vue sur le lac	5	3	8
21	Marquer l'entrée nord du village	2	1	3
22	Marquer l'entrée ouest du village	1	0	1
23	Préserver les percées visuelles sur le lac Saint-Louis	2	0	2

	Objectifs du Code Villageois
	Forme urbaine
	Gestion du stationnement
	Usages et activités temporaires
	Plan des unités paysagères

Le tableau 4 souligne que l'objectif lié à la forme urbaine domine clairement dans les préoccupations des citoyens et principalement en ce qui a trait à la l'insertion des nouveaux bâtiments et la mise en valeur et la préservation du bâti patrimonial et du caractère villageois existant.

L'objectif lié à la protection et la mise en valeur du patrimoine et du paysage villageois ont également attiré l'intérêt des résidants et plus particulièrement les objectifs liés à la conservation de la diversification de l'offre commerciale et la permission de gîtes et activités mettant en valeur la vue sur le lac.

Malgré le fait que l'objectif et les intentions liés sur le plan des unités paysagères et à la gestion du stationnement ont été mentionnés à quelques reprises, l'intérêt des résidants envers la priorisation de ces sujets est demeurée limitée.

En résumé, en ce qui concerne le Code villageois, les résidants ont identifié l'objectif de la forme urbaine comme étant un objectif à améliorer et à prioriser. Cette information souligne donc l'importance et la préoccupation que les résidants ont envers ce thème. **L'objectif lié à l'usage et aux activités temporaires a, de plus, été identifié comme étant un objectif à prioriser et mettant du même coup de l'avant l'intérêt des résidants à conserver une diversification commerciale et à l'ajout de gîtes et d'activités mettant en évidence les vues du lac.**

Remarquons qu'à la lecture des deux tableaux en lien avec le Code villageois, les intentions 7, 13, 14 et 18 reviennent le plus souvent dans les intentions à améliorer et à prioriser. Cette information confirme une fois de plus la préoccupation des résidants envers l'insertion des nouveaux bâtiments, la préservation et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux et le caractère villageois et la conservation de la diversification de l'offre commerciale.

3 RÉSULTATS COMBINÉS DES RENCONTRES COMMERÇANTS

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS COMBINÉS

Afin d'obtenir une vision d'ensemble des informations obtenues lors des rencontres avec les commerçants, une combinaison des résultats pour les rencontres du 16 et 23 janvier 2019 a été réalisée.

Tableau 5 Objectifs du PPU à améliorer

Objectifs du PPU à améliorer (Rencontre du 16 janvier et du 23 janvier 2019 - Commerçants)		
No objectifs	Objectifs du PPU	Fréquence (concerté)
1	Développer l'achalandage des commerces dans les deux pôles du village	3
14	Se doter de parcours piétonniers conviviaux, sécuritaires et attractifs	1
16	Optimiser l'accès et l'utilisation des stationnements	1
17	Créer de véritables portes d'entrée au village	1
18	Mettre en valeur le lac Saint-Louis par un parcours riverain	1

Légende: Grandes orientations d'aménagement et de développement du PPU	
	Dynamisation économique et commerciale au bénéfice des citoyens
	Consolidation et diversification de l'offre en habitation
	Protection et mise en valeur du patrimoine et du paysage villageois
	Valorisation des bâtiments et du site de la pointe Claire
	Amélioration de la mobilité et de l'accessibilité
	Bonification de l'offre en équipements de sports et de loisirs

Il est à noter que quatre des six orientations du PPU n'ont pas été identifiées par les commerçants comme étant des orientations à améliorer.

L'orientation qui a été la plus identifiée est celle liée à l'amélioration de la mobilité et de l'accessibilité. En effet, quatre objectifs faisant partie de cette orientation ont été identifiés par les commerçants comme étant à améliorer. L'objectif faisant référence à la dynamisation économique et commerciale au bénéfice des citoyens a tout de même soulevé un intérêt notable de la part des commerçants.

Tableau 6 Objectifs du PPU à prioriser

Objectifs du PPU à prioriser (Rencontre du 16 Janvier et du 23 janviers 2019)		
No objectifs	Objectifs du PPU	Fréquence (concerté)
1	Développer l'achalandage des commerces dans les deux pôles du village	1
4	Favoriser de nouveaux projets immobiliers	2
5	Améliorer et rénover le stock de logements existants	1
14	Se doter de parcours piétonniers conviviaux, sécuritaires et attractifs	1
16	Optimiser l'accès et l'utilisation des stationnements	3

Légende: Grandes orientations d'aménagement et de développement du PPU	
	Dynamisation économique et commerciale au bénéfice des citoyens
	Consolidation et diversification de l'offre en habitation
	Protection et mise en valeur du patrimoine et du paysage villageois
	Valorisation des bâtiments et du site de la pointe Claire
	Amélioration de la mobilité et de l'accessibilité
	Bonification de l'offre en équipements de sports et de loisirs

Comme c'était le cas pour l'activité visant à sélectionner les objectifs du PPU à améliorer, la grande orientation qui est revenue le plus souvent comme étant à prioriser est celle liée à l'amélioration de la mobilité et de l'accessibilité. **Deux objectifs de cette orientation ont retenu plus particulièrement l'attention des commerçants, soit d'optimiser l'accès et l'utilisation des stationnements et de créer des parcours piétonniers conviviaux, sécuritaires et attractifs.**

Deux des six orientations du PPU n'ont pas été identifiées par les commerçants comme étant à prioriser soit les orientations liées à la protection et la mise en valeur du patrimoine et du paysage villageois, la valorisation des bâtiments et du site de la pointe Claire ainsi que la bonification de l'offre en équipements de sports et de loisirs.

Bien que l'échantillon soit trop faible pour tirer des conclusions statistiques révélatrices, la teneur des discussions aux tables et lors de l'explication des résultats démontre les préoccupations suivantes des commerçants face aux objectifs du PPU :

- Favoriser le stationnement en façade des commerces pour la clientèle et orienter le stationnement des employés en périphérie;
- Créer une signature visuelle indiquant les différentes entrées du village et annonçant celui-ci par l'usage d'enseignes directionnelles ou de publicités;
- Favoriser l'implantation de nouveaux projets domiciliaires pour emmener une nouvelle clientèle;
- Donner une signature visuelle à donner au village (identification des 2 pôles) et les moyens de communication à utiliser afin d'attirer une clientèle.

Tableau 7 Intentions du Code villageois à améliorer

Intentions du Code Villageois à améliorer (Rencontre du 16 janvier et 23 janvier 2019)		
No d'intention	Intentions du Code Villageois	Fréquence (concerté)
1	Encadrer l'insertion de nouvelles constructions	3
4	Assurer la transition des densités des secteurs adjacents et de l'avenue Cartier	1
5	Favoriser un front bâti qui s'apparente au coeur du village	1
8	Favoriser des aménagements en cour avant renforçant le caractère villageois	1
10	Les rénovations et agrandissements ne devraient pas compromettre le caractère patrimonial des bâtiments	1
11	Les nouvelles constructions devraient privilégier une réinterprétation des styles architecturaux des bâtiments du secteur	1
16	Offrir un stationnement paysager et insérer des bandes végétalisées	1
18	Conserver la diversification de l'offre commerciale	2
19	Permettre les gîtes et activités mettant en valeur la vue sur le lac	1
21	Marquer l'entrée nord du village	1

	Objectifs du Code Villageois
	Forme urbaine
	Gestion du stationnement
	Usages et activités temporaires
	Plan des unités paysagères

Les quatre objectifs du Code villageois ont été identifiés comme ayant des intentions à améliorer. **Une fois de plus, les commerçants ont démontré un intérêt marqué envers l'objectif lié à la forme urbaine. Plus particulièrement envers l'encadrement de l'insertion des nouvelles constructions.**

L'objectif lié aux usages et aux activités temporaires a également retenu l'attention des commerçants, et plus particulièrement la conservation de la diversité de l'offre commerciale.

À la lecture des résultats, il semble que les commerçants comprennent que le caractère villageois est ce qui attire les touristes et les clients dans le cœur du village. Ainsi, en priorisant et en améliorant l'encadrement de l'insertion des nouvelles constructions ainsi qu'en améliorant la diversité de l'offre commerciale, ils visent à conserver le caractère villageois du secteur, élément vendeur et attirant pour les visiteurs.

Tableau 8 Intentions du Code villageois à prioriser

Intentions du Code Villageois à prioriser (Rencontre du 16 janvier et 23 janvier 2019)		
No d'intention	Intentions du Code Villageois	Fréquence (concerté)
1	Encadrer l'insertion de nouvelles constructions	3
3	Respect de l'alignement avant des bâtiments existants (marge de recul)	1
5	Favoriser un front bâti qui s'apparente au coeur du village	1
10	Les rénovations et agrandissements ne devraient pas compromettre le caractère patrimonial des bâtiments	1
18	Conserver la diversification de l'offre commerciale	1

	Objectifs du Code Villageois
	Forme urbaine
	Gestion du stationnement
	Usages et activités temporaires
	Plan des unités paysagères

Deux des quatre objectifs du Code villageois ont été sélectionnés par les commerçants comme étant des objectifs à prioriser. En effet, les objectifs liés à la gestion du stationnement et au plan des unités paysagères ne semblent pas être des éléments à prioriser pour les commerçants.

L'objectif du Code villageois ayant retenu le plus l'attention des commerçants est celui lié à la forme urbaine. En effet, la majorité des interventions ont misé sur des intentions du Code villageois qui faisaient partie de l'objectif lié à la forme urbaine. **Plus spécifiquement, la sélection de l'intention liée à l'encadrement de l'insertion des nouvelles constructions comme étant une intention à prioriser démontre une préoccupation réelle des commerçants face à ce sujet.**

4 ACTIVITÉ INDIVIDUELLE

À l'arrivée des participants et afin d'initier le processus de réflexion, ceux-ci étaient invités à répondre à deux questions en lien avec le village de Pointe-Claire, soit « POUR MOI, LE VILLAGE DE POINTE-CLAIRE C'EST » et « POUR MOI, LE VILLAGE DE POINTE-CLAIRE A LE POTENTIEL DE ».

Les nombreuses réponses ont été compilées et regroupées par thèmes. Bien que n'étant pas directement en lien avec le contenu du PPU et du Code villageois, le résultat de ces 2 sondages peut agir à titre de complément aux résultats qui faisaient l'objet des consultations.

4.1 « POUR MOI, LE VILLAGE DE POINTE-CLAIRE C'EST » :

Thèmes	Fréquence
Village historique et patrimonial	32
Communauté	29
Services de proximité	18
Développement résidentiel	5
Verdissement	9
Destination touristique	15
Culture	2
Sécurité des déplacements	1

Il semble assez évident que pour une majorité des gens, le village de Pointe-Claire représente un endroit de rassemblement pour la communauté.

Que ce soit pour des fins commerciales ou de loisir, le village est un secteur attirant.

Outre la notion de lieu de rassemblement et de milieu de vie, le village constitue un jalon patrimonial et historique aux yeux de la population. La présence du couvent Notre-Dame-du-Vieux-Moulin des sœurs de Notre-Dame, du moulin à vent de Pointe-Claire, de clubs sportifs de longue date et de nombreux bâtiments datant du 19^e siècle et représentatifs de l'architecture de cette époque a été soulignée à maintes reprises à titre d'éléments représentatifs du village de Pointe-Claire.

En plus d'être un endroit où l'on vient profiter de la diversité commerciale (boutiques spécialisées, établissement de restauration) et profiter de la nature et du panorama offert par le lac Saint-Louis, le village est une porte d'entrée, un attrait pour une clientèle de passage extérieure au secteur de Pointe-Claire.

Doté de toutes les caractéristiques qui lui sont propres, le village de Pointe-Claire se veut un endroit unique dans l'ouest de l'île, tant au niveau de son offre de services et d'activités que d'environnement bâti.

4.2 « POUR MOI, LE VILLAGE DE POINTE-CLAIRE A LE POTENTIEL DE » :

Thèmes	Fréquence
Village historique et patrimonial	26
Communauté	25
Services de proximité	10
Développement résidentiel	3
Verdissement	15
Destination touristique	14
Culture	6
Sécurité des déplacements	7

La ventilation des commentaires sur le potentiel du village est sensiblement la même que celle sur ce que représente le village pour les gens. Les questions de patrimoine, d'histoire, de destination touristique et de vie communautaire reviennent fréquemment.

Cependant, on remarque que l'amélioration de l'aspect naturel du site serait souhaitée. En effet, la plantation d'arbres, la réfection de trottoirs et l'aménagement de promenades pour les piétons sont des éléments qui reviennent fréquemment au niveau du potentiel. À cet effet, la sécurité des déplacements a également été soulevée à plusieurs reprises. Autant pour des raisons esthétiques que de sécurité, la réfection de certains trottoirs et l'aménagement de sentiers piétons interpellent les gens.

Enfin, alors que la culture ne semble pas définir ce que représente le village, bon nombre de répondants semblent y voir un potentiel à développer, notamment par la tenue de festivals, de concerts et d'activités culturelles.

Il est à noter que, à la lumière de la lecture de l'ensemble des commentaires et de l'interprétation des résultats, certaines réponses faisaient peu de distinctions entre les notions de ce que représentait le village et du potentiel de celui-ci. Souvent, il s'agissait de commentaires d'ordre général, des impressions, des sentiments exprimés de façon plutôt spontanée.

Tel que mentionné précédemment, il est important de souligner que ces commentaires ont été rédigés en prélude aux séances de consultation. Par conséquent, aucune mise en contexte, présentation du PPU et du Code et explication de la nature de la consultation n'avait été faite au moment où ces commentaires ont été rédigés.

Par conséquent, les résultats précédemment présentés se veulent plutôt un reflet de la perception populaire qu'un complément aux résultats des consultations. Cet exercice avait pour but, en premier lieu, d'amorcer le processus de réflexion des participants préalablement aux présentations et aux activités prévues.

5 COMPARATIF DES RÉSULTATS DU SONDAGE EN LIGNE ET DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

En parallèle de la tenue des consultations publiques, la Ville de Pointe-Claire a soumis à la population, via son site internet, le même exercice, soit identifier 5 objectifs à améliorer et à prioriser pour le PPU et 5 intentions à améliorer et à prioriser pour le Code villageois.

Dans le cadre de la présentation, les données fournies par le sondage ont été comparées aux résultats des consultations publiques. Les conclusions et recommandations formulées seront sur une base plus large et permettront, dans certains cas, de départager certains courants de pensée, notamment présents chez certains groupes de citoyens.

La ventilation des groupes d'âge permet de constater que plus de la moitié des répondants font partie des groupes d'âge situés entre 45 et 64 ans, alors que 16 % des autres répondants sont situés dans les groupes d'âge inférieur et supérieur.

Sans posséder de données précises à ce niveau, on peut affirmer que la ventilation des groupes d'âge lors des consultations publiques était sensiblement la même. Le groupe d'âge 35-44 ans étant peut-être plus faiblement représenté au profit des 55-64 ans.

Le Programme particulier d'urbanisme (PPU)

Éléments à améliorer

L'élément le plus populaire au niveau des éléments à améliorer lors du sondage a sans contredit été celui relatif à l'amélioration des aménagements paysagers et des espaces verts du village et la préservation des vues sur l'eau (objectif # 9). Ce sont 30 % des répondants qui ont identifié cet aspect. Ce résultat est, non sans surprise, à la lumière des réponses recueillies lors des consultations publiques, alors que cet élément n'a pas été relevé très souvent et n'a pas fait l'objet de nombreux commentaires lors des tables de discussion.

Les objectifs # 2 et # 6 qui traitent respectivement de la bonification de l'offre commerciale et de la revitalisation de l'intérêt pour le patrimoine ont également été très populaires en ligne, contrairement aux consultations publiques.

La mise en valeur du Lac Saint-Louis par un parcours riverain et l'attribution d'une nouvelle vocation pour le couvent (objectifs # 18 et # 13) ont par contre été populaires dans l'ensemble des processus de consultation.

Éléments à prioriser

Tout comme pour les éléments à améliorer, un élément peu répété lors des consultations publiques s'est démarqué dans le sondage en ligne. En effet, la question de la création de véritables portes d'entrée pour le village (objectif # 17) s'est avérée la plus populaire.

Alors que la préservation de la fonction récréative du parc Alexandre-Bourgeau (# 19) et l'intérêt pour le patrimoine (# 6) ont été des aspects populaires pour l'ensemble des répondants, **les internautes ont réitéré l'importance de prioriser les aménagements paysagers, les vues sur le lac Saint-Louis et l'aménagement d'un corridor riverain (objectifs # 9 et # 18).** Les consultations publiques ont mis en lumière l'importance de l'encadrement des nouveaux projets immobiliers et de l'achalandage commercial.

Le Code villageois

Éléments à prioriser

Tant au niveau des ateliers que du sondage en ligne, l'intention # 10 qui vise à favoriser le caractère patrimonial lors de rénovations ou d'agrandissements de bâtiments existants interpelle une majorité de répondants. Il semble évident que cet élément préoccupe et que l'encadrement des travaux qui touchent les bâtiments qui ont une valeur patrimoniale est une question très importante à analyser.

Conformément aux résultats touchant le PPU, la question de la préservation des percées visuelles sur le lac Saint-Louis (# 21) reste un élément à prioriser.

Alors que les intentions # 11 et # 1 qui concernent respectivement la réinterprétation des styles architecturaux et l'encadrement de l'insertion des nouvelles constructions sont des aspects liés au cadre bâti existant, donc semblable à l'intention # 10, **la popularité de l'intention # 17 qui est de favoriser la plantation d'arbres en façade et au pourtour de stationnement de façon à offrir des zones ombragées et réduire les îlots de chaleur se démarque de la majorité des commentaires, discussions et réponses aux sondages.** Que ce soit au niveau de la compilation des résultats des consultations publiques que de la teneur des discussions aux tables de travail, cet aspect n'a jamais semblé être mis au rang des priorités. **Au niveau du stationnement, c'est beaucoup plus la disponibilité des cases que l'aménagement qui préoccupe.**

Éléments à améliorer

Toute la question relative à la mise en valeur et la conservation du patrimoine est clairement celle qui fait l'objet des principales améliorations à apporter au Code villageois, et ce, tant lors des consultations publiques qu'auprès des répondants en ligne. Même s'il ne s'agit pas des mêmes intentions, les # 13, # 10 et # 14 pour le sondage en ligne et les intentions # 7, # 13 et # 14, toutes liées au patrimoine, obtiennent une large part des mentions.

L'offre d'une diversité commerciale (intention # 18) a également obtenu un appui similaire lors des deux processus de consultation.

Les mêmes recoupements peuvent être faits concernant la popularité de l'intention # 22 pour le sondage en ligne, qui parle des percées visuelles sur le lac Saint-Louis, et de l'intention # 19 lors des consultations publiques, qui est de permettre les gîtes et activités mettant en valeur la vue sur le lac.

Enfin, l'aménagement d'aires paysagées pour les espaces de stationnement n'a pas obtenu la même adhésion en ligne que lors des rencontres publiques.

6 SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION

Notre conclusion comprend deux volets, soit dans un premier temps de relater les préoccupations de la population directement reliée aux données recueillies pendant les rencontres de consultation et dans un deuxième temps sur le sentiment général de la population envers les outils urbanistiques d'encadrement que possède la Ville de Pointe-Claire.

Tout d'abord, la compilation des résultats des consultations nous démontre que les éléments qui soulèvent le plus d'intérêt de la part des résidents sont les suivants :

PPU du Village

Les grandes orientations numéros 3 et 4 :

- La protection et mise en valeur du patrimoine et du paysage villageois ;
- La valorisation des bâtiments et du site de la pointe Claire.

Les objectifs numéros 5 et 13 :

- Améliorer et rénover le stock de logements existants ;
- Attribuer une nouvelle vocation au couvent de la pointe Claire.

Le Code villageois

L'intention numéro 1 :

- Forme urbaine

Les objectifs numéros 7, 13, 14 et 18 :

- Encadrer la densification du cadre bâti ;
- Mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux ;
- Préserver l'authenticité des bâtiments patrimoniaux ;
- Conserver la diversification de l'offre commerciale.

Pour ce qui est des commerçants, il faut noter que l'échantillon est beaucoup plus mince, mais il a quand même été possible d'observer une tendance, les éléments suivants ont soulevé le plus d'intérêt chez ces derniers.

PPU du Village

La grande orientation numéro 5 : Amélioration de la mobilité et de l'accessibilité.

Le Code villageois

L'intention numéro 1 : Forme urbaine.

L'objectif numéro 1 : Encadrer l'insertion de nouvelles constructions.

À l'instar des activités de groupe, les écrits recueillis dans le cadre de l'activité individuelle démontrent que les gens sont préoccupés de manière générale par le même genre de thème. En effet, la notion de patrimoine a été mentionnée à plusieurs reprises, visant plus particulièrement le couvent et le moulin. De plus, le fort sentiment de communauté et le désir de faire du village de Pointe-Claire une destination touristique attrayante ont également été fortement populaires. Il y a également eu bon nombre de commentaires reflétant un haut niveau d'inquiétudes quant aux projets de développement dans le secteur du Village. Quoique partagée, la majorité des participants semblait réticente à permettre une plus grande densité que la situation actuelle.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce que les tables de consultation et le sondage ont révélé c'est, d'une part, un profond attachement au Village comme témoin d'une forme architecturale villageoise traditionnelle, comme lieu de reconnaissance identitaire et historique et, enfin, comme lieu de rassemblement communautaire.

C'est également une reconnaissance de la pointe Claire comme un site patrimonial à protéger, tant comme patrimoine historique qu'immatériel par son couvent, le moulin, l'accès physique et visuel au lac Saint-Louis et les divers équipements récréatifs. C'est aussi un lieu dont l'accessibilité doit être améliorée et sécurisée.

Il est également ressorti que le potentiel touristique du Village n'est pas exploité à sa pleine mesure.

Enfin, plusieurs lacunes ont été constatées, notamment en termes d'accessibilité, de signalisation, de stationnement.

La critique la plus importante, quoique non partagée par la majorité, provient du doute que la municipalité ne contrôle pas suffisamment les projets de redéveloppement dans le territoire du Village. On craint une perte du caractère villageois au profit d'une densification abusive ou de la venue de développements résidentiels inappropriés. Cette inquiétude a été exacerbée par le dossier du bar le Pionnier.

La Ville n'a pas su, malgré son PPU et le Code villageois, rassurer suffisamment la population, et tout particulièrement la Société de la sauvegarde du patrimoine, sur l'importance que le conseil municipal accorde à la protection de l'identité et à la spécificité du Village et au patrimoine de la pointe Claire. Le PPU et le Code villageois sont peu et mal connus, ce qui n'est pas anormal compte tenu de l'aridité intrinsèque de ces documents, même s'ils ont déjà été soumis à la consultation publique.

Tant que le doute persistera sur les intentions réelles du conseil quant à la protection du village de Pointe-Claire et sur les outils qui ont été mis en place à cet effet, une atmosphère de suspicion persistera, laquelle nuira à la vitalité du Village et à tout projet à l'intérieur de son périmètre.

Nous sommes d'avis qu'un travail serait nécessaire pour rassurer les résidents et commerçants sur les objectifs mentionnés précédemment, étant donné que ce sont ceux-ci qui engendrent le plus de préoccupations. À cet effet, avec les observations faites au cours des quatre séances de consultation, les discussions entreprises avec les participants ainsi qu'avec les données recueillies, force est de constater que les outils urbanistiques en place n'ont pas été assimilés par la population. Un fort sentiment d'insécurité est palpable concernant les réels pouvoirs d'interventions municipales dans le développement du secteur.

Il est fort probable que cette perception soit directement liée à la complexité du PPU et du Code villageois. Plusieurs participants n'avaient jamais pris connaissance de ces documents auparavant et la majorité de ceux qui les avaient déjà consultés semblait perplexe quant à leur véritable efficacité. Au final, les nombreux objectifs et intentions présents dans ceux-ci semblent donner une perception négative quant au contrôle concret des instances municipales sur le Village. Afin de permettre une meilleure compréhension et de redonner confiance à la population, ces outils gagneraient à être démocratisés, que ce soit par des versions

simplifiées ou par des courtes fiches explicatives. De cette manière, citoyens comme commerçants seraient en mesure de bien saisir les tenants et aboutissants de ces outils.

Il apparaît nécessaire dans ce contexte que le conseil de ville puisse déposer à court terme un plan d'action spécifique pour le Village.

Le plan d'action devrait préciser la délimitation du Village au strict village historique et patrimonial. Une délimitation trop large induit des ambiguïtés, par exemple sur les usages permis, les densités et les hauteurs. En ce sens, est-il approprié de maintenir toute l'avenue Cartier à l'intérieur du périmètre du Village ? et le club de golf ? Quelle devrait-être la limite nord du Village compte tenu de l'occupation du sol ?

Il apparaît également souhaitable qu'une politique concernant le stationnement soit adoptée : normes, localisation, tenure, gestion.

La signalétique aurait avantage à être revue : identification du Village, signalisation, affichage, sécurisation des réseaux piétons et cyclistes.

Une réflexion sur le développement d'une stratégie touristique serait souhaitable.

Ce qui est important c'est que la Ville pose des gestes concrets et à court terme. La population et les plus inquiets verront ainsi que l'avenir du Village est une priorité.

ANNEXE 1 TABLEAUX DES RÉSULTATS (RENCONTRE CITOYENS 13 DÉCEMBRE 2018)

PPU à prioriser				
Grandes orientations	objectifs	répétitions	Niveau d'adhésion	commentaires
3	6	4	1	Signature visuelle
6	19	3	13	Parc Bourgeault à préserver, chalet à besoin d'amour,
5	16	6	8	Accès au stationnement dans le village, optimizing accessibility and use, time limit, keep existing parking
4	10	3	0	Develop public spaces, promotion ,signage
5	15	3	3	Améliorer circulation et sécuritaire pour tous
2	5	2	3	Aider au financement et faciliter le processus
4	12	3	6	add dining spaces, rest areas, add public washrooms
3	8	1	2	Patrimoine
5	14	2	1	Améliorer circulation et sécuritaire pour tous
4	11	1	6	
4	13	2	6	
3	9	1	3	No construction on the site

PPU à améliorer				
Grandes orientations	objectifs	répétitions	Niveau d'adhésion	commentaires
3	9	1	1	
6	21	1	8	Maintain recreational activities and facilities
1	3	1	7	2 storeys max on Lakeshore,
1	2	1	3	More diversity in the village storefronts
4	13	1	5	Convent should have a fonction that is open to public
4	11	1	3	
4	10	1	0	

Autres commentaires			
Grandes orientations	répétitions	Niveau d'adhésion	commentaires
2	1	1	No 3 storeys
N/A	1	1	No sale of city property without public tenders
3	1	1	No joining adjacent properties to enable overscale buildings

6	1	1	Ne pas toucher au parc Bourgeault
2	1	1	Change building code to prior max 35% build coverage
4,5	1	1	No condos on Bord du Lac
3,4	1	6	new buildings on bord du lac should be commercial on 1st floor and offices or rental appartement on 2nd floor

CODE VILLAGEOIS à améliorer					
Intentions du Code	objectifs	répétitions	Niveau d'adhésion	commentaires	
1	14	4	2	preserver l'authenticité des bâtiments	
1	13	4	3	mettre en valeur les bâtiment patrimoniaux	
1	10	3	1	renovations should not compromise heritage buildings	
1	11	5	2		
1	6	2	1	Maintain character of village,	
1	12	1	0		
2	17	1	1		
1	8	1	1	Improve existing housing,no condos in village, perserver l'esprit villageois, sauvegarder le patrimoine, density in smart ways	
1	5	1	0		
1	3	1	0	grass, permeable pavers	
3	20	1	0		
2	16	1	3		
1	2	1	5	Garder la trame commerciale actuelle	
1	7	1	1		
3	18	1	11	Preserve diversity, no chains	
3	19	1	8	Permit tourist houses, auberge in convent, B&Bs, music or theatrical venue	
1	4	1	1		
4	21	1	0		

CODE VILLAGEOIS à prioriser					
Intentions du Code	objectifs	répétitions	Niveau d'adhésion	commentaires	
1	7	2	7	Prohibit densification in the heritage zone	
1	11	1	1	New construction complement existing architectural styles	
3	18	2	11	Preserve mixed use	

1	13	2	2	
1	14	2	2	
1	2	1		
1	3	1	0	
3	21	1	0	
4	23	1	0	

Autres commentaires (Notes Samir au mur)				
Grandes orientations	Intentions du Code	répétitions	Niveau d'adhésion	commentaires
1	3	3	0	Diversication des commerces
6	3	1	0	Culture / théâtre
3	2	1	0	Arbres
3	1,4	6	11	Patrimoine / conservation / publicité / accès public
4	13, 14	5	0	Patrimoine (pointe)
5	15, 16	1	0	Pas de stationnement ailleurs que dans parc Bourgeault
5	2	6	0	Stationnement
6	3	4	0	Récréotourisme
5	2	4	0	Sécurité
5	2	2	0	Circulation
3,4,5,6	2,3,4	4	0	Parcs
5	2	2	1	Pas de stationnement
2,3	1	2	0	Programme de subvention pour le patrimoine
3,4	1,3	3	0	Accès public au patrimoine
1	3	3	0	Commerces
4,5,6	1,4	1	10	Point d'attraction, pointe moulin
3,5	3,4	1	0	Publicité pour le village, signature
4	1,3	2	0	Couvent personnes âgées, projet collectif
3	1	2	4	Lotissement tel quel
3,4	1,4	7	13	Patrimoine
5	4	1	0	Entrée nord
3,6	1,4	1	1	Vue vers le lac
2	1	2	1	Rénovation/ nouvelle construction
1	3	2	0	Commerces locaux

1	3	2	0	Mixité commerces
2,3	1	7	0	Densification, max 2 étages
2	1	1	6	Nouvelles construction dans le golf
2,3	1	3	2	Limiter densification dans le village
3	2,4	1	0	Arbres
2,3	1	2	25	Max deux étages
2,3	1	1	0	Alignement
5	2	1	0	Stationnement aménagé
3,5	1,4	1	0	Terrain Lakeshore vacant en parc

Pour moi, le village de Pointe-Claire, c'est: (13 décembre)
300 ans + d'histoire
Un lieu de vie harmonieux près d'un magnifique Lac
devrait se distinguer par son histoire pour les citoyens
Our heritage jewel + an important draw for tourists and visitors
La préservation du patrimoine reconnu par mon ancêtre Nicolas Perrot, en 1669 pour la première fois en Nouvelle-France.
A place I love and want to protect for years to come. It's a place for community and visitors!
Where I live
Ma vie... depuis 65 ans
Home
The place where I grew up, went to school, got married, eat, shop, meet people, go for walks. I'm proud to promote the beauty and its historical buildings.
Community, history, a place I don't need to leave to do or find what I want or need
People I love, place I belong, home
The heart of Pointe-Claire, a precious jewel
Where I've lived for 45 years. Great Village " Don't f... it up!"
Un Village à respecter et ses citoyens aussi
Best community life in a great setting with all the identity of 300 years of history
Mon lieu de résidence depuis toujours
Where I live, where I shop, Where I play (sail), Where I might work... one day
Un des plus beaux Villages du Québec avec Lac, nature, commerces et atmosphère! J'adore
Un trésor national canadien de valeur historique et patrimoniale exceptionnelle
is very special. Let's keep it that way
The cradle of the unique community that is Pointe-Claire, is history, heritage, beauty, community, the very story of Quebec

Vivre - Habiter, Divertir, Déplacer efficacement

Pour moi, le village de Pointe-Claire, à le potentiel de: (13 décembre)
Devenir la destination privilégiée touristique et historique de l'ouest de l'île de Montréal
Que le village soit un milieu de vie et de commerce
Be a centre for both culture and commerce for Pointe-Claire résidants and the wider community
De se distinguer de la banalisation et la standardisation
Pointe-Claire est un Village de 400 ans qui accueil des banlieusards, c'est l'histoire du début du Canada. Il demeure un lieu recherché par des gens de multiples villes
Donc maintenir site et ne pas changer son caractère d'une ville touristique si nos élus laisse les citoyens donner leurs idées pour y arriver
To lose our great positions of our parking lots!
Be many things to many different people
To continue to be a historic jewel of the west island
be overrun bu outside interests
Be a true working Village with charming appeal for non residents too.
be ruined by "dum" development
A wonderful historical tourist attraction or ruined forever
A destination to attract Montrealers
Le centre d'intérêt et la destination de clients pour les commerces
300 ans d'histoire, Rare endroit sur l'île de Montréal où il y a un yatch club - golf - Lac superbe etc. Qualité de vie menacée avec tous les projets.
Best experience and quality of life in an incredible historic setting
Conserver un lieu agréable ou rester. Attirer les touristesA magnet for the wider community and a link with it's history and heritage
The best, kept historical village in Quebec and recognized around the world
A "jewel in the crown of the west island - a real village where people live and work. A community

ANNEXE 2 TABLEAUX DES RÉSULTATS (RENCONTRE CITOYENS 16 JANVIER 2019)

PPU à améliorer (16 janvier 2019)		
objectifs	répétitions	commentaires
1	2	Branding, publicity, marketing
14	1	Walk

PPU à prioriser (16 janvier 2019)		
objectifs	répétitions	commentaires
4	2	Encourage new building projects
5	1	Improve, renovate existing buildings
16	2	Time restricted, optimized

CODE VILLAGEOIS à améliorer (16 janvier 2019)		
objectifs	répétitions	commentaires
1	1	Alignement à conserver
8	1	
10	1	
11	1	
16	1	
18	2	Diversification of the business
19	1	No AIRBNB
21	1	Better signalisation

CODE VILLAGEOIS à prioriser (16 janvier 2019)		
objectifs	répétitions	commentaires
1	1	Conserver open space, pas d'alignement
3	1	
5	1	

Pour moi, le village de Pointe-Claire c'est: (16 janvier 2019)	
I love the village's human scale and interaction this promote	
Charming, full of great people and potential	
Un endroit de destination où on peut passer plusieurs heures	
A place to come to shop and relax	
Village is "home"	
Une communauté en manque de services de proximités et de résidents	
A destination, a place to visit and spend some time discovering what makes the village	

Pour moi, le village de Pointe-Claire à le potentiel de: (16 janvier 2019)	
D'attirer de nouvelles familles - rayonner dans la région	
Area similar to boardwalk in the Ste-Anne's	
More adapted to today's lifestyle	
D'attirer des visiteurs de Montréal via piste cyclable et voie navigable	
A vibrant, modern village where business can thrive	

Autres commentaires	
Residentially should be minimized so an expanded niche customer coming from elsewhere	

can find a place to park
More retail, les residential in order to enhance commercial offerings

ANNEXE 3 TABLEAUX DES RÉSULTATS (RENCONTRE COMMERÇANTS 19 JANVIER 2019)

PPU à améliorer				
Grandes orientations	objectifs	répétitions	Niveau d'adhésion	commentaires
2	4	7	7	Mieux encadrer nouveaux projets, respecter aspect patrimonial
1	1	4	3	Promote customer traffic
4	11	3	0	Sens unique, rue piétonne
4	10	5	3	Develop public spaces
6	21	2	1	
1	2	4	2	Diversification des commerces
3	8	1	0	Fils électriques, couvent communautaire
3	9	3	1	Balançoires, verdure
5	18	4	3	Lac pour tous
2	5	8	11	
5	14	2	2	Pedestrian routes, no places to rest, safe walking paths
5	16	5	1	
6	19	6	1	Waterfront, preserve water view, accessible, green spaces
4	13	4	5	
3	6	2	5	
3	7	4	3	
4	12	2	3	
1	3	4	0	
4	13	4	5	
5	15	1	0	

PPU à prioriser				
Grandes orientations	objectifs	répétitions	Niveau d'adhésion	commentaires
5	14	2	5	Lakeshore piéonniier les fins de semaines, st-joachin et 5e avenue en sens unique, autobus sur Lanthier
5	15	2	0	
3	6	3	6	Publicité, placartes sur autoroute
6	19	8	7	Préserver le parc Bourgeault, location équipements, preserve recreational activities
4	10	6	3	Publicité, annonces
5	16	11	3	parking, buses, narrow streets, traffic

1	1	7	5	Promote customer traffic, développer achalandage
3	7	5	10	
2	4	6	5	
2	5	8	8	Rénover les bâtiments existants, programme aide rénovation
3	8	1	0	Signature visuelle
4	11	3	0	
4	12	4	3	
4	13	5	5	
5	18	2	3	
6	21	1	0	
6	20	1	11	
1	2	3	2	
1	3	4	0	

CODE VILLAGEOIS à améliorer				
Intentions du Code	objectifs	répétitions	Niveau d'adhésion	commentaires
1	7	6	5	Control densification of the built environment, allow taller buildings
3	18	3	9	Preserve diversity
1	12	1	2	Links between buildings and Cartier
2	15	4	3	Reduce impact of parking spaces lots, verdure et stationnement
2	16	6	1	Provide well design parkings areas
1	13	2	4	
3	19	7	3	Permit tourits houses and activities, gîtes ok
3	20	2	8	Allow light commercial businesses in private homes, allow more temporary usages
2	17	3	5	Planting of trees and plants, trees and green parking
1	8	3	3	Front yard design
4	23	4	2	Lake view
1	3	4	1	Respecter les alignements et marges
1	2	3	0	
1	9	2	0	
1	10	6	2	
1	14	2	5	
1	11	1	0	

CODE VILLAGEOIS à prioriser				
Intentions du Code	objectifs	répétitions	Niveau d'adhésion	commentaires
1	1	2	7	Préserver cœur villageois, densification intelligente, plus de densité pour commerces, comité révision
1	2	5	5	
1	10	12	10	Ne pas compromettre le le caractère villageois
1	11	4	6	Nouvelles constructions devraient privilégier une réinterprétation des styles architecturaux
1	13	9	20	Mettre en valeur les bâtiments, préserver l'authenticité
1	14	10	21	Mettre en valeur patrimoine, preserve heritage buildings
2	15	3	1	Limit parking, no more on Lakeshore
2	16	4	0	Well design parking areas
2	17	3	0	Improve landscape to evoke the village
3	18	2	1	
4	21	1	1	Signalisation, promotion
4	22	1	0	
1	3	4	6	respect existing front alignment
1	5	1	0	
1	6	1	0	
1	7	7	14	Smart densification, control densification
3	19	5	3	No airBNB, pa
4	23	2	0	
1	8	2	0	Développer de nouveaux aménagements et conserver le caractère villageois
1	9	1	0	

Autres commentaires (papier brouillon participants)			
Grandes orientations	Intentions du Code	répétitions	commentaires
1	3	3	Diminuer les taxes pour les commerçants
1	3	4	Grant, financial help, restauration logement
5	2	1	Stationnement pour vélo
5	2	1	Pas d'agrandissement du stationnement

3,4,6	1	1	Conserver l'aspect patrimonial
3,4,5,6	1,4	4	Développer le parc et le waterfront
1	3	2	Resto, bars, cafés
5	1,4	3	Improve sidewalks
2	1	2	Encourager rénovation et non démolition
5	2	2	Limit parking time
5	2	1	Electric plugs for cars
3,4,6	1	1	Free wifi
3,4,5,6	1,4	1	Publicité village, réseau sociaux

Pour moi, le village de Pointe-Claire, c'est: (19 janvier)
Un lieu de rencontre de détente
La densification du terrain du curling pour augmenter l'achanlandage et la survie du village
Le cœur de Pointe-Claire, l'histoire de Pointe-Claire. La place où j'ai choisi de vivre depuis 22 ans.
A city where residents feel a sence of community and are self-sufficent
A small heaven away from the big city. Friends meeting friends
A place to live, work and play, in a beautiful natural setting by the water.
The village is part of my community. A place where I know the merchants, a place where I shop, eat, etc.
A shopping area and afternoon walks
Home, shops, walking, meeting place
A gathering place to relive the history of the west island
Mon chez moi, ma communauté, mon lieu familial
Le village est un lieu historique 300 ans
Gathering place, home, focal point,a place to share with visitors, tranquil escape
A beautiful historic place to spend time on a summer day (or winter)!
Un endroit historique où le conseil devrait se tenir loin ou mieux s'en débarrasser (du conseil)
Home
un témoin de plus de 300 ans d'installation et d'adaptation à un territoire, un reflet de l'histoire du Québec.
A friendly heritage village set in a scene of beautiful nature. It is a village of joie de vivre.
La devise du Québec: " je me souviens"
Un village qui doit conserver son charme d'antan
L'âme, le cœur de Pointe-Claire
My home, my place of relaxation
Un patrimoine a protéger

One of the jewels of the west island of Montreal and it's west island community. Only really PC and Ste-Anne still hold that quaint and charming ambiance.
I would certainly hope that the gouvernings partes protect and maintain as well as chose wisely when growing the village and not go the way of mayor Codere and Prince
Un village où il fait bon vivre et où on peut vivre avec la nature (lac), les parcs.
Vivre paisible
A place to gather shop and meet
The village is friendly, unique
a place to live where all nnecessities are available - groceries, pharmacy, etc. + enjoyable shopping, recreation (pool, curling...)
Installation du wifi public dans le village
Is a historical place where familys gather... A place to walk around and enjoy the beautiful structures. A peaceful place to enjoy life, no place for condos.
Quaint, neighbouring, unique, confortable
Gathering place, enjoy the history of Pointe-Claire, relax and enjoy the lake and surrounding area
A gem to be preserved but also a profitable environment for the merchants
The gem of Pointe-Claire
A place to gather be social and relax
A historical destination that needs to be preserved and showcased. Not a condoville Village.
A great place to work to shops, restos, coffee shops, bars, curling + to enjoy village ambiance, water view, breeze + meet fellow
You have given a demolition permit to a building over 100 years old. You have sold parking spaces to a firm that wants to demolish this building.
Un village qui doit être protégé
Notre histoire de la colonisation et celle du Canada, le cœur de notre Ville
Un lieu d'émerveillement
a beautiful place to escape + purchase great presents

Pour moi, le village de Pointe-Claire, à le potentiel de: (19 janvier)
d'être un village pour les résidents et que les condos ne sont pas bienvenue
To be a tourist destination, to have more parking, more places to see, to walk through and not get run over by cars
To be condo free, has potential to be a family oriented place
Un village où il fait bon vivre, où on retrouve des commerces + services de proximité en pleine vitalité. Une destination touristique unique.
De demeurer une Ville unique qui attire le tourismeUn des derniers villages avec atmosphère classique
À la hauteur de nos ambitions
Le village est très important. Le village devrait être plus vivant!
Being my place to live out my life - with all conveniences and recreation a short walk away.
Attracting many more people local (and more) tourism
Setting a mood for other villages! Hope it stays the way it is.
Attracting others from other areas. Being a focal point for the city of Pointe-Claire et West Island.

De rassembler, refaire la rue Ste-Anne et St-Joachim, Faire lakeshore piétonnier les fins de semaine
Potential to be a model of mixture - old and new
Be the main attraction, show off it's charm, show off it's history
more like a european village with flowers and trees and good sidewalk for walking for older people, flowers and trees everywhere.
Becoming an environmentally friendly village (european style) with more greenery trees, flowers. Walkability
Becoming a tourist destination whereby attracting visitors to our historic village which will benefit the merchants!
Stay as a heritage preserved location with old charm and remain historic
De survivre si vous y laissez des achats et le faire vivre économiquement.
A working village with niche restaurants and a nice place to visit near the lake.
Gathering place - community, Heart of Pointe-Claire. Enjoying the Lake! Great restaurants, walking, running.
Attracting more local people who don't use the space, being an even more vibrant space!
Attracting people from all over. It is a destination for those who enjoy the waterfront, green spaces. It has a history which must be preserved
Un endroit de rassemblement
The Village of Pointe-Claire has the potential of being a great tourist attraction! It has been in the past and hopefully will continue to grow and bloom into a beautiful jewel of the west island + MTL supporting its local merchants - creating a strong - protected space.
de demeurer un village pittoresque, où l'on vient en bicyclette l'été, où l'on vient manger et voir une pièce de théâtre pourquoi pas?
Becoming an eco-friendly, economically sound community of respectful people
potential is that of a promenade area without cars
Devenir un pôle touristique du west island à caractère historique et patrimoniale et commercial
Devenir un modèle innovateur dans la conservation du cachet historique
Le pôle d'attraction no.1 de l'ouest de l'île avec le maintien de son cachet de village historique.
Keep west island vibrant and great tourist
Being an upscale, charming place to live, work and play.
Question stupide
Progresser vers la modernité tout en conservant son cachet
Having a thriving economy with all its current buildings
new and exciting vendors restaurants, a main Quebec tourist destination. Historical charm + relevant in 2019 (don't want it to be a place of the past)
Le cœur de notre Ville et communauté
used by all for fun, activities, events - a gathering place that is unique
D'être un vrai village pas des condos
Becoming a historic landmark that is retaining its character: also it can be a thriving merchants location
Clean and attractive flowers, trees and better sidewalks! Being major attraction of Montreal and surrounding areas.
l'un des plus beaux villages du Québec

ANNEXE 4 TABLEAUX DES RÉSULTATS (RENCONTRE COMMERÇANTS 23 JANVIER 2019)

PPU à améliorer (23 janvier 2019)		
objectifs	répétitions	commentaires
1	1	Branding, publicity, marketing
16	1	No parking in bourgeois park
17	1	
18	1	Diversity of business

PPU à prioriser (23 janvier 2019)		
objectifs	répétitions	commentaires
1	1	Affichage
14	1	
16	1	Time restricted, optimized

CODE VILLAGEOIS à améliorer (23 janvier 2019)		
objectifs	répétitions	commentaires
1	2	Alignement à conserver
4	1	Less densification
5	1	3rd floor not visible

Pour moi, le village de Pointe-Claire c'est: (23 janvier 2019)	
Unique and charming	
Funky unique	
Un endroit chaleureux où il est plaisant de magasiner, marcher et découvrir de nouvelles choses	
Specialty market - Niche	
Un endroit agréable qui rejoint le commerce et le résidentiel	

Pour moi, le village de Pointe-Claire à le potentiel de: (23 janvier 2019)	
More funky unique	
Grandir et être connu, découvert par beaucoup de gens	
To become a focal point for the west-island	
Diversify and to attract more people to come visit	
De fonctionner mieux	

MONTRÉAL

85, RUE SAINT-PAUL O. BUREAU 300
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 3V4
514 507 3600

QUÉBEC

622, RUE SAINT-JOSEPH E. BUREAU 300
QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 3B9
418 914 1508

SHAWINIGAN

5582, BOULEVARD DES HÊTRES
SHAWINIGAN (QUÉBEC) G9N 4W1
1 866 380 0513

BC2

URBANISME
DESIGN URBAIN
ARCHITECTURE DE PAYSAGE
ENVIRONNEMENT
STRATÉGIE



GROUPE **BC2**.COM